



RCS : BERNAY

Code greffe : 2701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00047

Numéro SIREN : 347 763 328

Nom ou dénomination : RIOU GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2012 sous le numéro de dépôt 1143

88B47

2012/1A/1143

- 7 NOV. 2012

RIOU GESTION

**Société par actions simplifiée
au capital de 606.738,72 euros**

**Siège social : Zone Industrielle - BOULLEVILLE
27210 BEUZEVILLE
347 763 328 RCS BERNAY**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUILLET 2012

QUATRIÈME RESOLUTION

Les mandats de :

La société FIGESCO AUDIT

La société GESTION FINANCE CONSEIL - GESFICO

étant arrivés à expiration, l'assemblée générale décide de :

- renouveler la société FIGESCO AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
 - de nommer Monsieur Jean Paul THOMAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant,
- pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration lors de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

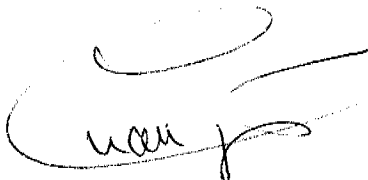
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



88B47

2012 1A/1143

- 7 NOV. 2012

RIOU GESTION
Société par actions simplifiée
au capital de 606.738,72 euros
Siège social : Zone Industrielle - BOULLEVILLE
27210 BEUZEVILLE
347 763 328 RCS BERNAY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUILLET 2012

QUATRIÈME RESOLUTION

Les mandats de :

La société FIGESCO AUDIT

La société GESTION FINANCE CONSEIL - GESFICO

étant arrivés à expiration, l'assemblée générale décide de :

- renouveler la société FIGESCO AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
 - de nommer Monsieur Jean Paul THOMAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant,
- pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration lors de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

